

Journal trimestriel

réalisé par la Fédération des syndicats

Sud éducation

Numéro de CPPAP : 0408 S 06443

Prix : 1,5 euro, Abonnements : 10 euros

Directrice de la publication

Huguette Cordelier

Imprimerie Rotographie, Montreuil

Dépôt légal en cours

éducation Sud

L'école n'est pas
une entreprise
L'éducation n'est pas
une marchandise

numéro 21
décembre 2006 - janvier 2007

Union
Syndicale
Solidaires

Expression des syndicats membres de la Fédération Sud éducation

CONTRÔLE SOCIAL page 2

Cantine biométrique / Affaire Veuillet

MARCHANDISATION page 3

On achève bien les Lycées Pro / Fonds publics, écoles privées

RÉFORMES pages 4-5

Art au collège / Formation des enseignants /
Note de Vie Scolaire / Statut Robien

MONDIALISATION page 6-7

Analyses de Nico Hirtt & Raoul Marc-Jennar /
Politique européenne / Immigration, pas invasion !

ATOSS page 8

Chiffres mensongers / Conventions votées en C.A /
Missions privatisées, ça commence...

Encart jeté en aléatoire pour certains destinataires

POUR FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE MARCHANDISE, IL FAUT D'ABORD TRANSFORMER L'ÉCOLE EN ENTREPRISE.

Ainsi la Loi Organique relative aux Lois de Finances, votée par l'ancienne majorité en 2001 et applicable depuis 2006, modifie-t-elle radicalement les règles d'attribution budgétaire. Le service public est désormais réduit à quelques grandes branches dont les missions sont définies par objectif avec obligation de résultat. Sur le terrain, cela se traduira rapidement par des établissements en compétition les uns avec les autres, « libres de choisir leurs moyens », qui feront assumer un maximum de tâches par un minimum de salariés... dont de moins en moins de fonctionnaires. La réécriture du décret de 1950, en introduisant flexibilité, polyvalence et augmentation du temps de travail au cœur de notre statut, s'inscrit aussi dans cette perspective.

Une perspective de rentabilité dont l'efficacité repose, comme dans toute entreprise, sur la collaboration des salariés. En instaurant les Conseils pédagogiques, le ministère espère bien y parvenir. Composée de professeurs sortis du rang, cette nouvelle hiérarchie aura pour fonction de mettre en œuvre les orientations du chef d'établissement, orientations dont dépendra le renouvellement des budgets. C'est donc une véritable classe de contremaîtres qui se met en place, avec pouvoir de contrôle sur les pratiques pédagogiques de leurs collègues et décharges d'enseignement légalisées par la réforme de notre statut.

Cette mise au pas des professeurs exige un renforcement proportionnel des moyens de sanction : c'est justement ce que permet la Loi sur la modernisation de la Fonction publique, passée au Parlement le 21 décembre 2006 et applicable dès le printemps 2007. La notation individuelle, trop égalitaire, sera remplacée par des entretiens individuels avec un supérieur hiérarchique afin de « faire le point en fin d'année sur les objectifs clairs fixés en début d'année. » Si cette individualisation des carrières ne concernera que les administrations volontaires, Christian Jacob, ministre de la Fonction publique, a pris soin de préciser dans un entretien au *Parisien* que « l'Éducation nationale est très demandeuse de cette réforme. » On comprend bien pourquoi.

Ce n'est qu'en imposant la concurrence aux professeurs que le ministère peut espérer leur faire accepter toutes les dégradations de leurs conditions de travail, mais aussi toutes les dégradations du sens de leur métier. Car l'objectif gouvernemental demeure bien de transformer l'éducation en une marchandise peu coûteuse et très rentable. Rentable pour les écoles privées, qui se multiplient à mesure que les ressources allouées au système public leurs sont transférées. Rentable pour les firmes internationales, qui investiront un marché de l'éducation 2,5 fois plus important que celui de l'automobile dans le monde. Rentable pour les entreprises, aux besoins aussi locaux qu'éphémères, que l'enseignement professionnel et universitaire se chargera de pourvoir en travailleurs jetables. Rentable pour les gros contribuables, qui paieront moins d'impôts pour un enseignement réduit au socle minimum. Rentable, enfin, pour tous ceux qui ont intérêt à priver les travailleurs des moyens de comprendre leur condition et de l'améliorer.



Cette école-usine que le gouvernement prétend nous imposer de la maternelle à l'université, avec ses contremaîtres et leurs coteries, ses travailleurs polyvalents et interchangeables, sa sélection précoce des « produits défectueux » et ses programmes au rabais, n'est pas celle pour laquelle nous nous sommes engagés. Ce que nous voulons construire, c'est une école où les élèves développent leur personnalité et leur esprit critique en s'appuyant sur des savoirs transmis par des professeurs autonomes et qualifiés.

En ce début d'année 2007, notre combat rentre dans une période décisive. L'agenda des négociations internationales, menées notamment dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services, précipite les réformes destinées à préparer le secteur éducatif aux règles de la concurrence mondiale. C'est donc sans trêve électorale que les gouvernements multiplient leurs contre-réformes, et c'est sans trêve électorale que nous devons massivement faire entendre l'exigence d'une autre école !

Saint-Denis, le 21 décembre 2006